

**Projet Pédagogique  
Action Jeunes  
2017 / 2018**



**RABASTENS  
COUFFOULEUX**

---

**2, impasse Toulza - 81800 Rabastens -  
Tél: 09 52 19 61 43**

# SOMMAIRE

---

- I - CONTEXTE
- II - VALEURS DE LA MJC  
FONCTIONNEMENT DE
- III - L'ACTION JEUNES DE LA  
MJC
- IV - ORGANISATION
- V - PUBLIC
- VI - MODALITES D'INSCRIPTION
- VII - OBJECTIFS
  - 1- objectifs éducatifs
  - 2- objectifs généraux
  - 3- objectifs opérationnels
- VIII  
- MOYENS
  - 1 – humains
  - 2 - matériels
  - 3 - financiers
  - 4 - communication
- IX - SECURITE
- X - EVALUATION

## I. CONTEXTE

Rabastens est une ville de plus de 5000 habitants située entre Toulouse et Albi. La MJC de Rabastens Couffouleux était caractérisée, jusqu'en novembre 2010, par l'existence de deux domaines d'activités : les clubs d'activités et l'animation locale. Les clubs d'activités sont variés, guitare, cirque, ludothèque, peinture sur soie, théâtre... et accessibles aux enfants à partir de 3 ans, aux adolescents et aux adultes. De nombreuses manifestations et événements sont organisés par la MJC.

Depuis le 09 septembre 2009, l'Action Jeunes est venue s'ajouter aux deux domaines d'activités précédemment cités. En effet, à cette date, une convention a été signée entre la Mairie de Rabastens et la MJC de Rabastens Couffouleux confiant la gestion de l'Action Jeunes à cette dernière. Depuis le 09/11/09 celui-ci fonctionne sous la responsabilité de la MJC et est encadré par deux animateurs diplômés.

## II. VALEURS DE LA MJC

« La MJC est ouverte à tous, sans discrimination, permettant une relation conviviale entre les participants. Respectueuse des convictions personnelles elle s'interdit toute attache avec un parti, un mouvement politique une confession. La MJC respecte le pluralisme des idées et les principes de laïcité mis en avant dans les valeurs républicaines. Elle contribue à la création et au maintien des liens sociaux dans la ville, le canton... »

## III. FONCTIONNEMENT DE L'ACTION JEUNES DE LA MJC

### 1. En période scolaire:

L'action jeunes de la MJC est ouvert du mardi au samedi pour:

- **L'aide aux devoirs (dispositif CLAS)**

Les mardis et les jeudis de 17h à 18h30

- **L'accueil de loisirs:**

Les mercredis de 13h30 à 18h 30

Deux samedi par mois de 14h à 19h (soirée éventuelle)

Les soirées (pour les 11/17 ans) de 19h à 23h le vendredi

Animation au collège Leon de Gambetta les mardis et jeudis de 13h à 14h dans le cadre d'une convention. Animation jeux de société

### 2. En période de vacances scolaires :

L'action jeunes est ouverte du lundi au vendredi : de 10 h à 12h30 et de 14h à 18h30 ou en journée continue de 10 h à 18 h 30.

Toutefois, ces horaires peuvent être modifiés en cas de sorties, de stages ou de chantiers loisirs jeunes. Afin de respecter le rythme des jeunes et les contraintes horaires des animateurs, l'action jeunes peut être fermée certaines matinées pendant les vacances scolaires

Pour répondre à un de nos objectifs, un espace et des temps aménagés seront proposés aux jeunes âgés de 15 à 17 ans, afin de leur permettre de se retrouver, échanger, et réfléchir ensemble à des idées de projets, d'actions, de sorties...

## IV. ORGANISATION

### • *De l'aide aux devoirs (dispositif clas) :*

L'aide aux devoirs doit permettre aux jeunes de s'organiser dans leur travail, d'être aidé dans leurs devoirs et développer leur envie d'apprendre.

L'aide aux devoirs commence à partir de 17h00. Les jeunes qui arrivent avant l'heure peuvent profiter d'un temps libre (discussion, jeux.).

Après les devoirs, des temps d'échanges et de discussion avec les jeunes sont mis en place.

Cela permet de réfléchir avec les jeunes aux différents projets que nous pourrions mettre en place dans le futur.

### L'encadrement:

Equipe d'animation + bénévoles

Une fois par mois, une réunion permet d'aborder les difficultés rencontrées par les jeunes (difficultés dans une matière, comportement inadéquate..).

Trois fois par an, une rencontre entre le parent, l'équipe et le jeune est établie pour faire un bilan intermédiaire selon les modalités précisées dans la charte de l'aide aux devoirs

Un classeur est à disposition à la MJC dans lequel se trouvent des fiches de suivis par jeune.

### • *De l'accueil de loisirs :*

#### □ Accueil libre:

Il s'agit d'un espace ouvert à tous favorisant la mixité sociale, le dialogue, l'émergence de projets.

Lorsque le jeune arrive à l'action jeunes, celui-ci doit impérativement parapher la feuille de présence quotidienne, en précisant son nom, prénom et son heure d'arrivée.

Quand il quitte le centre, il note son heure de départ et signe.

Dès qu'un jeune s'engage dans un projet, un stage, une sortie, il se doit de respecter les horaires. Cela lui apprend à se responsabiliser et à prendre en compte la vie collective.

Les dates des soirées sont fixées selon la programmation faite avec les jeunes.

Elles sont variées en contenu : repas, grands jeux, festival, théâtre, soirées à thèmes, concerts, assister à des matchs ....

### **Exemple d'organisation d'un après-midi type**

13h30 :	Arrivée échelonnée des jeunes Temps libre
14h30 :	Regroupement (discussions, passage d'informations et de consignes, répartitions des groupes)
14h45 :	Activités / Projets / Sorties
16h30:	Fin des activités et temps libre
18h30 :	Fermeture de la structure

En fonction de la programmation (sortie, projet...), les horaires peuvent être modifiés.

- ***Des vacances scolaires:***

Nous ouvrons aux périodes de vacances suivantes :

Automne :	Du lundi 23 Octobre au vendredi 3 novembre 2017
Noël :	Du lundi 25 décembre au 29 décembre 2017
Février :	Du lundi 19 février au Vendredi 2 mars 2018
Avril :	Du lundi 16 Avril au Vendredi 27 Avril 2018
Été :	Du 07 juillet au vendredi 03 aout 2018

### **Programme d'activités des vacances scolaires:**

Un programme d'activité est disponible à la MJC environ dix jours avant chaque période de vacances scolaires. Il est également envoyé par mail à tous les parents. Une inscription préalable aux activités est indispensable.

L'action jeunes peut être fermée en cas de séjours, sorties, chantiers loisirs jeunes... En cas de fermeture, celle-ci est mentionnée sur la plaquette ou sur la porte de la MJC.

Pour la programmation de début d'année, des activités ont été choisies par l'équipe d'animation pour certains Mercredis et Samedis, ceci afin de lancer une dynamique de départ en tenant compte des idées des jeunes (mur d'expression).

De nombreux échanges entre l'équipe d'animation et les jeunes sont établis dès les premières semaines :

- le fonctionnement général de l'action jeunes (règlement intérieur signé, matériel mis à disposition, horaires...)
- la programmation prévisionnelle (choix d'activités, sorties, soirées...)
- l'aide à la mise en oeuvre de projets de jeunes.

Pour répondre à un de nos objectifs, un espace et des temps aménagés seront proposés aux jeunes âgés de 15 à 17 ans, afin de leur permettre de se retrouver, échanger, et réfléchir ensemble à des idées de projets, d'actions, de sorties...

Les jours où il n'y a pas de programme d'activité structuré mais un accueil libre, l'échange et la discussion sont privilégiés.

Organisation des sorties : les jeunes doivent s'inscrire au préalable pour les sorties. Les familles doivent également signer une autorisation de sortie. Le cadre réglementaire demandé par la DDCSPP (fiche sanitaire, dossier d'inscription, pharmacie, ...) sera respecté.

Si l'équipe d'animation décide de mettre en place de l'autonomie dans les sorties, les familles seront avertis au préalable dans les autorisations de sortie.

### **Exemple d'organisation d'une journée type**

10h 00 : Arrivée échelonnée des jeunes / Temps libre  
10h 25 : Regroupement  
(Discussions, informations et consignes, répartitions des groupes)  
10h 35 : Activités / Projets  
12h15 : Fin de l'activité  
12h30 : Certains jeunes quittent la structure / D'autres restent manger  
Possibilité pour certains d'aller acheter à manger dans Rabastens et revenir sur la structure pour manger avec le reste du groupe.  
13h15 : Fin du repas / Temps calme  
14h : Accueil des jeunes  
14h30 : Regroupement  
(Discussions, informations et consignes, répartitions des groupes) puis activités  
16h30 : Fin des activités et temps libre  
18h30 : Fermeture de la structure

### **Exemple d'organisation d'une soirée type**

18h30 : Préparation de la soirée avec les jeunes  
20h : Arrivée échelonnée des jeunes n'ayant pas participé à la préparation  
20h15 : début de la soirée  
23h-24h : fin de la soirée

Pour certaines sorties en soirée et en petit comité, il est possible que l'équipe d'animation ramène les jeunes à leurs domicile.

### **Intervention au collège sur le temps méridien :**

Nous intervenons sur le temps méridien au collège Gambetta à Rabastens. Le mardi de 13h à 14h dans le cadre d'un atelier jeu. Il s'agit de faire découvrir différents types de jeux aux collégiens. (stratégie, plateaux, coopératifs). Les groupes changeront à chaque trimestre.

Le jeudi de 13h à 14h, atelier webradio, créer une émission en passant par toutes les phases de réalisation : prise de sons, recherche d'information, fil conducteur, enregistrement, montage de l'émission.

## V. PUBLIC

Il s'agit de jeunes âgés de 11 à 17 ans. Ils habitent à Rabastens, à Couffouleux et viennent aussi des communes environnantes.

## VI. MODALITES D'INSCRIPTION

Les parents viennent inscrire leurs enfants à l'action jeunes ; ils remplissent le dossier d'inscription et la fiche sanitaire.

Ils règlent une adhésion de 10 € à la MJC ainsi qu'un forfait annuel de 29.5€ à 80 € selon leur QF et leur lieu de résidence. Cette participation annuelle permet de bénéficier de l'aide aux devoirs, des activités des mercredis et samedis après-midis ainsi que des activités sur place pendant la période de vacances.

Un tarif à la journée ou à la demi-journée est possible.

Pour les séjours, les soirées, les stages, les sorties, une participation peut être demandée et prend en compte le QF de chaque famille.

Nous prenons les Pass accueil de la MSA, les chèques ANCV et chéquier collégien.

## VII. OBJECTIFS

### 1- OBJECTIFS EDUCATIFS

- Encourager et favoriser les prises d'initiatives, de responsabilité des jeunes
- Permettre au groupe et à l'individu de s'épanouir au contact des autres

**OBJECTIFS GENERAUX ET OPERATIONNELS DE « L'ESPACE ADOLESCENTS » DE LA MJC**  
*(Ces objectifs sont définis dans le cadre de la convention entre la MJC, la FRMJC et les Mairies)*

### 2- OBJECTIFS GENERAUX

- Favoriser l'accès aux loisirs, aux vacances et aux pratiques culturelles
- Impliquer les jeunes dans des projets individuels et collectifs
- Permettre aux jeunes d'être acteurs au sein de leur territoire de vie

### 3- OBJECTIFS OPERATIONNELS

#### • Favoriser l'accès aux pratiques culturelles, en organisant :

- des stages culturels, artistiques, multimédias: photos, Vtt, vidéos.
- des sorties, des visites
- des soirées: organisées avec les jeunes et le soutien des animateurs

(concerts, festivals, musique)

Une tarification accessible permet à tous les jeunes qui le souhaitent de pouvoir pratiquer des activités.

• **Favoriser l'accès aux loisirs, en organisant :**

- des jeux: grands jeux, jeux de société..
- des sorties : à la journée ou demi-journée : bowling, cinéma, patinoire
- des soirées : cinéma, jeux, repas...

• **Renforcer l'accès des jeunes aux vacances en proposant des séjours courts et variés :**

Les Séjours:

Plusieurs séjours de 5 jours sont prévus pour l'année 2017 sous forme de chantier loisirs jeunes ou de séjour « sec »

Ces séjours seront déterminés et construits avec les jeunes lors des journées de préparation. Ils ont pour but d'apprendre à vivre en collectivité, de changer d'environnement, de rencontrer et d'échanger avec des personnes d'horizons différents, de découvrir de nouvelles activités ainsi que de nouveaux paysages. Séjour ski en Espagne, séjour eaux vives ....

• **Impliquer les jeunes dans des projets individuels et collectifs**

Nos objectifs sont de sensibiliser les jeunes à la démarche de projet. Ainsi, ils s'investissent progressivement, se responsabilisent, développent leur autonomie, et une pratique citoyenne.

Les jeunes apprennent à se fixer des objectifs, à évaluer les ressources et les contraintes de leur environnement, à respecter les règles et les échéances.

Ils confrontent leurs idées, se respectent, s'engagent, s'approprient les différentes étapes d'un projet.

Ils deviennent acteur de leurs loisirs.

Pour chaque période de vacances scolaires (Octobre, Décembre, Février, Avril, Juillet, Août) et pour les samedis et les soirées, un programme d'activités est mis en place.

Les thèmes de ces activités sont choisis en concertation préalable avec le groupe et font l'objet d'une planification sur les mercredis, samedis et soirées.

- Définition des activités
- Elaboration du planning d'activités et de projets par les jeunes (recherche de prestataires, réservations... )

Des petits groupes de travaux seront créés pour réaliser des projets répondant à la demande des jeunes. Ils participeront à toutes les étapes.

Un animateur sera présent tout au long des phases du projet afin d'accompagner les jeunes et de définir le cadre du travail.

Les jeunes participent avec l'équipe d'animation à la programmation des séjours, des sorties, des soirées, des chantiers loisirs, des stages...

Les jeunes qui souhaitent monter d'autres types de projets peuvent nous contacter à tout moment afin que nous les guidions dans leur démarche.



## **VIII. MOYENS**

### **1- Moyens humains**

#### **L'équipe d'animation:**

Joris RABBE, responsable de l'Action Jeunes, animateur jeunesse, diplômé d'un BEJEPS et PSC1, employé en CDI par la Fédération Régionale des MJC,

Béatrice PAGNARD, animatrice BPJEPS Loisirs Tous Publics, PSC1, en CDI employée par la MJC.

Mathilde PHELLIPEAU, stagiaire BPJEPS Animation sociale avec l'UFCV

Ils accueillent le public, préparent, organisent et encadrent les actions mises en place, assurent le suivi des jeunes et de leur famille, élaborent et tiennent à jour des outils d'évaluation.

Nous recruterons des animateurs vacataires pour les périodes de vacances, pour les mercredis dès que nécessaire.

La coordination des tâches et la cohésion entre les animateurs est nécessaire afin de développer une réelle qualité d'accueil sur la structure.

Ces animateurs élaboreront et mettront en œuvre le programme d'activité  
Avant chaque période de vacances, des réunions de préparation sont effectuées.

Les animateurs sont garants de la sécurité physique, psychologique et morale des jeunes.

Ils les accompagnent et les guident dans l'élaboration de leurs projets.

Ils doivent adopter une conduite responsable et respecter les règles de vie du centre. Ils ont à leur disposition les outils de réglementation et de législation concernant l'accueil des mineurs ainsi que des documents spécifiques relatifs à l'animation.

Ils veillent à ce que les jeunes passent de bons moments, en étant à l'écoute, en instaurant un cadre, du dialogue, un climat de confiance et en leur proposant des activités innovantes, en ouvrant les jeunes sur l'extérieur (autres jeunes, autres structures, milieux différents, nouveaux centres d'intérêts... ).

Les animateurs se tiennent à la disposition des parents pour échanger sur leurs attentes et aspirations, le fonctionnement de la structure, les activités et le comportement général de leur(s) enfant(s).

Tous les mercredis en fin d'après-midi, les animateurs se réunissent pour faire le bilan de la journée et préparer le mercredi suivant.

Chaque Mardi, une réunion d'équipe permet de préparer les animations à venir, d'évaluer notre fonctionnement et de réajuster nos actions.

Pour les périodes de vacances scolaires, l'équipe permanente organise la programmation, les réservations des transports, des activités puis se répartit les tâches.

Une fois les animateurs vacataires recrutés, un jour de préparation est prévu. Il permet de s'approprier le projet pédagogique, le fonctionnement de la structure, la répartition des tâches et des rôles de chacun...

Un bilan intermédiaire est fait une fois par semaine.

Un bilan global est fait à chaque fin de période de vacances.

En cas de dysfonctionnement ou de problématiques rencontrées, une réunion exceptionnelle peut être programmée.

## **2- Moyens matériels**

La MJC bénéficie d'un bâtiment mis à disposition par la Mairie de Rabastens.

Le Local Espace Ados est situé au rez-de-chaussée. A l'étage se trouve une ludothèque (avec un point d'eau et des toilettes).

Pendant la période scolaire, nous utilisons la salle de la ludothèque pour faire l'aide aux devoirs et pendant les vacances scolaires cette salle nous sert pour différentes activités ludiques.

Nous avons également accès au studio de répétition pour des jeux vidéos et des activités spécifiques, notamment pour les actions autour du projet Web Radio et MAO.

### **Les transports :**

Nous louons principalement des cars chez «Rabastens Tourisme» et « Fauroux ». Possibilité d'utiliser les voitures personnelles des animateurs permanents. Ces voitures sont assurées par la MJC pour le transport d'adhérents.

Nous essayons de mutualiser les sorties avec les structures proches.

Pour les soirées, nous louons essentiellement un minibus 9 places.

La mairie de Rabastens dispose d'un minibus qu'elle prête aux associations du territoire.

### **Le local ados:**

Il s'agit d'une grande pièce avec:

- un bureau (avec un point d'eau)
- un coin détente avec des canapés, tables basses, bandes dessinées, jeux de société, baby-foot

- un espace plus studieux pour les réunions, les projets... avec des tables, chaises,

matériels de bureau, ordinateur

- un bar sans alcool qui sera géré par les jeunes

Un bâtiment mitoyen avec deux toilettes, un studio de répétition.

Les municipalités mettent à disposition:

- des infrastructures (gymnases, terrains de sports..).

### **3- Moyens financiers et partenariats**

#### **a) Partenariat institutionnel**

Nos partenaires sont la municipalité de Rabastens, la municipalité de Couffouleux, la communauté d'agglomération Graulhet-Gaillac, la Fédération Régionale, la Fédération Départementale des MJC, le Conseil Général, le Conseil Régional, la CAF, la DRJS, la MSA.

Par les dispositifs et les conventions dont nous dépendons, ce partenariat finance, appuie et oriente en partie le fonctionnement du secteur jeunes de la MJC.

Un partenariat avec les établissements scolaires (écoles primaires, collèges) s'est construit depuis plusieurs années, avec des actions au sein du collège deux fois par semaine sur le temps méridien.

Ce partenariat permet également aux acteurs de terrain, dans le cadre de réunions de concertation ou d'information, d'échanger sur les pratiques, d'affiner la perception d'un public ou d'une problématique, de compléter ou coordonner les actions sur un même territoire, d'envisager de nouveaux projets.

#### **b) Partenariat municipal et associatif**

L'action jeunes souhaite travailler en étroite collaboration avec le tissu local (cinéma, bibliothèque, associations, mairies... ).

Au niveau du département et de la région, nous nous appuyons, de par notre affiliation, sur le réseau des MJC. Ce partenariat nous permet de mener des projets d'envergure en mutualisant les énergies, les savoirs, les moyens (rencontres et échanges culturels, sportifs...), de bénéficier d'une ouverture sur d'autres publics, d'autres pratiques et de favoriser les échanges.

Nous travaillons en partenariat avec les associations locales et les Clubs d'activités de la MJC ainsi qu'avec d'autres MJC de la région : Gaillac, Saint Sulpice, Lisle sur Tarn.

Nous effectuons des rencontres régulières avec ces MJC sur des sorties, des séjours, des rencontres inter-mjc... .

Notre but est que les jeunes partagent des activités communes avec d'autres jeunes, de leur permettre d'échanger, de se rencontrer.

Mes indicateurs :

- ➔ la moitié des jeunes ont échangés avec d'autres jeunes des différentes structures
- ➔ au moins une rencontre inter-centre par période scolaire soit mise en place.

#### **4- Moyens de communication**

Nous communiquons sous forme de tracts, d'affiches et /ou de courriers, à travers la presse locale et les bulletins municipaux.

Ces informations sont visibles à la MJC, aux collèges, au lycée, dans les écoles primaires, chez les commerçants, à la mairie et dans les associations locales.

Nous utilisons les panneaux d'informations de la ville.

Nous allons également à la rencontre des jeunes (dans les rues, dans les associations, dans la cour du collège... ).

Pour les adhérents, les informations sont envoyées par mail.

Le site internet de la MJC permet l'accès à toutes les informations concernant l'action jeunes, son fonctionnement, les activités proposées, des photos de l'année..., et également d'imprimer directement les documents nécessaires à l'inscription.

Un compte facebook permet de garder un lien avec les jeunes et de leur diffuser plus rapidement l'information, les photos... .

#### **IX - SECURITE**

- Le nombre d'animateurs encadrant une activité sera toujours conforme aux taux indiqués par le Ministère de la jeunesse et des sports.

- Les locaux répondent aux normes en vigueur.

- Les familles doivent avoir rempli un dossier d'inscription à jour avec la fiche sanitaire de leur enfant.

- Les sorties sont préparées et effectuées en connaissance du lieu : accessibilité et issue de secours, proximité de toilettes et points d'eau, possibilités d'appel (téléphone fixe, cabine téléphonique ou réseau permettant d'utiliser un mobile), prise en compte de la météo.

- Toutes les activités spécifiques seront encadrées par des personnes possédant un niveau de qualification reconnu par l'Etat.

- Les animateurs seront garants de la sécurité physique et affective des jeunes.

## **X - EVALUATION**

L'équipe d'animation est en permanence amenée à adapter et évaluer la portée de son action, son fonctionnement.

Cela répond à la mise en œuvre d'une démarche cohérente et efficace au regard des objectifs fixés, d'autre part, à la prise en compte du cadre institutionnel dans lequel s'inscrivent les actions portées par la structure.

De plus, l'intérêt porté aux projets, l'évolution des comportements, le positionnement au sein du groupe, font partie des indicateurs permettant aux animateurs de proposer des projets adaptés à l'évolution des jeunes.

### Activités/Sorties/Soirées

- Evaluation informelle:

Nous faisons un point régulièrement avec les jeunes afin d'avoir leur ressenti sur la journée passée.

- Evaluation formelle:

Un bilan fait à l'oral avec les jeunes après les chantiers et après chaque période de vacances (une retranscription sera faite par écrit).

De son côté, l'équipe d'animation fait un bilan après chaque période de vacances avec les partenaires, les jeunes et les familles.

Elle contribue par ailleurs à entretenir un fonctionnement dynamique par un réajustement permanent des outils organisationnels et pédagogiques utilisés.

De plus, des liens réguliers ont lieu avec le président et le bureau de la MJC.

« L'Action jeunes » fait l'objet annuellement d'une évaluation dans le cadre de la convention qui lie la MJC, la FRMJC et la Mairie de Rabastens.

A voir pour cette année 2017-2018, avec la nouvelle convention signée entre la MJC et communauté d'agglomération GRAULHET/GAILLAC